CONSEIL NATIONAL
19 au 21 mai 2021
LA PALMYRE

la cgt
FINANCES PUBLIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONSEIL NATIONAL

CGT Finances Publiques

Cher.e.s camarades,

Ce rapport d'activité pour le conseil national a pour objectif de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises par le 4e congrès de notre syndicat tenu en 2019 à Bois-en-Ré en Charente-Maritime.

Notre organisation, constituée en syndicat national, s'appuie sur une activité sectionnaire intense et dynamique, impulsée par des décisions prises par la direction nationale qui visent au déploiement de l'activité revendicative et à la convergence des luttes sur l'ensemble du territoire. Ce point d'étape, soumis à la discussion des syndiqués, doit permettre de faire le bilan de l'activité du syndicat menée par la nouvelle direction nationale, en lien avec la mise en œuvre de l'orientation votée au congrès et l'activité des sections.

Face à ces réalités, nous avons l'impérieuse nécessité de relever ces défis.

L'activité syndicale ne s'exerce pas dans un contexte neutre. Depuis des décennies, elle se confronte aux politiques libérales, aux politiques d'austérité, à la mise en œuvre de réformes régressives et de casse des acquis ou conquis sociaux. Mais force est de constater que l'arrivée de la « Macronie » acte une accélération brutale de tous ces reculs. Ce gouvernement et cette majorité font corps autour d'un seul dogme : le tout libéral. Sans expérience, sans histoire, cette startup de la politique impose au pays et à ses citoyens une politique d'entreprise.

Alors que l'État devrait avoir pour raison d'être son peuple, son bien-être et sa protection, l'entreprise a, par définition, la maximisation du retour sur investissement, le profit.

Alors que l'État devrait organiser la solidarité, la redistribution des richesses et la protection de la population, le gouvernement lui a donné comme priorité absolue le développement des profits des grands groupes économiques et de la spéculation financière.

La vision de l'État basée sur le tout libéral a conduit cette majorité à s'attaquer brutalement et rapidement aux régimes de retraite, à l'assurance chômage, aux aides sociales, aux services publics, à la fonction publique, au pouvoir d'achat, etc.

Les mouvements sociaux, depuis 2017, notamment ceux des gilets jaunes et ceux contre la réforme des retraites, ont secoué cette majorité, mais sans ébranler sa volonté farouche et sa ténacité à « transformer » le modèle social français, fruit des révolutions et de plusieurs siècles de luttes et de conquis sociaux.

Cette déferlante de réformes régressives a connu un coup d'arrêt avec l'apparition d'une crise sanitaire sans précédent. Suspendues, pour certaines depuis le 1er confinement, et c'est à mettre au crédit des mobilisations, elles sont pourtant toujours d'actualité pour les gouvernants.

Cette crise sanitaire a montré, si besoin en était, la nécessité et la pertinence du système solidaire français. Elle aurait dû conduire les gouvernants à renforcer les aides sociales et solidaires, les services publics de proximité, de l'hôpital public et des services de santé, etc.

Mais encore une fois, la sidération passée, cette majorité est retombée dans ses dogmes. Pire, elle a profité de la crise pour attaquer les libertés publiques et syndicales, notamment avec la loi de sécurité globale, le fichage. Et elle compte bien en profiter pour accélérer ses réformes anti-sociales, sous couvert de crise économique creusée par la pandémie.

Enfin, la crise sanitaire, qui a touché la population mondiale, nous a toutes et tous impactés et éprouvés dans nos vies personnelles, professionnelles et militantes. Bien sûr, en priorité, nos pensées vont à celles et ceux qui ont été touchés par la maladie et parfois la perte de proches décédés de la Covid 19.

Cette crise sanitaire et les décisions prises pour en limiter son impact ont bouleversé l'activité syndicale, et il en sera question dans ce rapport.

L'actualité revendicative a donc été riche et intense durant ces 2 premières années de mandat, elle l'a aussi été dans notre champ professionnel à la DGFiP. Au-delà des réformes concernant la fonction publique, notre administration connaît des attaques sans précédent sur nos missions et notre réseau de proximité, bafouant au passage les droits et garanties des agents.

Face à ces réalités, nous avons l'impérieuse nécessité de relever ces défis :

- Démontrer la nocivité des choix faits et travailler à la construction des revendications répondant aux besoins concrets de nos collègues et de la population.
- Réussir, malgré les entraves, à continuer de jouer notre rôle premier : défendre collectivement et individuellement les intérêts des agents des finances publiques.
- Travailler à une plus forte implication de nos syndiqués dans l'activité syndicale et la syndicalisation.

Au regard de ces 2 années très intenses et du travail en perspective, nous avons fait le choix de concentrer ce rapport sur 2 thèmes :

- L'action revendicative ;
- La vie syndicale.

Les raisons de ce choix : ces 2 thèmes sont le reflet de l'activité nationale durant ces 2 années, l'action revendicative et les luttes menées ont guidé toute l'activité de la direction nationale durant la 1ère année, et d'une façon différente pendant la crise. La vie syndicale a été très fortement impactée par la crise sanitaire.

I. L'ACTION REVENDICATIVE DU SYNDICAT

La CGT Finances Publiques, ayant connaissance des projets du Ministre Darmanin dès août 2018, a commencé son travail d'information sur le futur démantèlement de la DGFiP dès la rentrée 2018 et des mobilisations ont eu lieu dès le printemps 2019. Mais ce fut pendant le congrès de juin 2019, que toutes et tous avons pris la mesure et l'ampleur du plan Darmanin avec la parution des cartes du NRP.

Riches des débats et décisions du congrès, la direction nationale et les sections avaient donc une feuille de route claire pour combattre ces réformes.

A. Lutte contre le NRP et les réformes de la fonction publique

La direction nationale, dès la sortie du congrès, a de suite travaillé à impulser la lutte nécessaire contre le NRP, en lien avec les sections, mais aussi au sein de l'intersyndicale dans laquelle la CGT a été moteur.

La CGT Finances Publiques a indiqué explicitement à la DG son opposition totale aux projets et, conformément aux décisions de congrès, a refusé toute participation aux discussions en lien avec le NRP, consacrant son énergie à le combattre avec les agents.

Tout l'été 2019, les sections ont impulsé des luttes locales avec les agents et les élus.

À la rentrée et durant l'automne, les luttes ont été menées partout, sous diverses formes, marquant le terrain et rendant visible l'opposition des agents à cette réforme.

Sans citer ici toutes les luttes menées, dont le détail est joint à ce rapport, quelques points forts ont marqué cette période :

La grève du 16 septembre 2019, avec un taux de 36 %, fut une réussite, tant sur les taux de grève que sur les diverses mobilisations des agents et élus et les couvertures médiatiques. Dans plus d'une dizaine de départements, les agents réunis en assemblées générales, à notre initiative conformément au mandat du congrès, ont décidé de reconduire la grève. Mais cette reconduction n'a pas pu être généralisée sur tout le territoire.

La grève du 14 novembre 2019, avec pour point d'orgue une manifestation nationale à Paris, a connu un taux de grève moins conséquent, mais a été remarquable sous plusieurs angles : la participation du secrétaire général Philippe Martinez à la manifestation, la participation d'élus locaux et nationaux comme Fabien Roussel du PCF ou encore Eric Coquerel de la FI. Ces participations ont permis de démontrer les enjeux de cette lutte, mais aussi une couverture médiatique importante par de grands quotidiens nationaux.

Le nombre d'agents n'a pour autant pas été véritablement à la hauteur des attentes et enjeux, mais des mobilisations locales se sont déroulées sur tout le territoire. Cette journée fut percutée aussi par l'annonce de la lutte contre la réforme des retraites à partir du 5 décembre 2019.

Durant cette période, l'intersyndicale nationale DGFiP n'a pas failli, bien au contraire, elle a fait front commun à tout point de vue. Les secrétaires généraux des 4 organisations représentatives ont affronté à plusieurs reprises le directeur général, en l'interpellant solennellement sous diverses formes, ou encore en déjouant ses tentatives de division des organisations syndicales en se rendant à 4 à une bilatérale proposée en catimini.

L'intersyndicale a interpellé, rencontré et alerté les élus nationaux au fil des mois. Elle a loué un stand au congrès des maires de Paris et l'a tenu plusieurs jours avec succès quant aux échanges engendrés avec les élus. Elle a aussi développé un panel de matériel avec un logo dédié, largement utilisé et repris par de nombreux agents, militants et sections.

Dans la période plus récente, des divergences d'analyses et de stratégies entre les organisations syndicales, au niveau national comme local, se sont fait jour, rendant plus difficile la mobilisation.

Ce fut malheureusement, la fin de l'unité syndicale forte à la DGFiP, qui a commencé à être entravée à cette même période.

Ces luttes n'ont pas cessé et se sont insérées dans celles contre la réforme des retraites.

B. Lutte contre la réforme des retraites

Le 5 décembre 2019 fut la date de départ d'une longue période de mobilisations contre la réforme des retraites, prévoyant entre autres la suppression des différents régimes remplacés par un système unique par points.

Le 5 décembre, appel au départ des organisations syndicales de la RATP, est devenue la date de convergence des luttes contre cette réforme.

À la DGFiP, plus de 40 % des agents se sont mis en grève, et les manifestations ont surpris les médias, au vu du nombre de manifestants, qui ne pensaient plus que les grandes centrales syndicales seraient encore capables de mobiliser.

Les luttes se sont enchaînées, et la bataille de l'opinion a été gagnée avec plus de 75 % des Français contre cette réforme.

La CGT Finances Publiques a pris part à toutes les initiatives, a appelé à toutes les grèves et à toutes les manifestations et rassemblements : manifestations, rassemblements fonction publique, jets de matériels professionnels, manifestations aux flambeaux, interventions dans les médias, etc.

La crise sanitaire et son confinement ont percuté de plein fouet les luttes contre la réforme des retraites qui commençaient à s'essouffler.

La dernière manifestation marquante fut celle du 8 Mars 2020 pour la défense des droits des femmes.

C. Luttes et actions menées pendant la crise sanitaire

La crise sanitaire et le confinement ont bouleversé nos vies personnelles, professionnelles et militantes.

Le premier confinement a mis un point d'arrêt aux mobilisations et les réformes ont été suspendues pour des durées variables.

Le syndicat national a dû s'adapter très rapidement à la situation avec une 1ère audioconférence avec le directeur général dès le dimanche 15 mars 2020.

Le syndicat national a tout de suite pris la mesure de la situation, s'est adapté, et a axé la protection sanitaire des agents des finances publiques comme priorité absolue dans ses revendications.

Chaque jour la CGT a œuvré à cette protection, mais aussi à la préservation des droits et garanties des agents et a minima à la suspension des réformes en cours. Concrètement, de mars à mai, l'activité fut structurée par le fait de porter quotidiennement en audioconférence toutes les revendications basées sur la plateforme construite collectivement avec les sections. Mais aussi de faire remonter journellement les problématiques locales qui, malgré les interventions des militants CGT, ne trouvaient pas d'écho auprès des directions locales.

Beaucoup de situations ont pu être débloquées, et quelques avancées obtenues, comme le 2e mouvement de catégorie B, la suspension des réformes, des mesures de protection sanitaire, la banalisation des horaires, etc.

Une autre période s'est ouverte au déconfinement progressif le 11 mai 2020. Si les audioconférences ont perduré, la CGT Finances publiques a participé aux mobilisations des soignants et personnels de santé durant tout l'été.

L'été a été l'occasion pour la DG de mettre fin à la suspension des réformes et le NRP a repris à une vitesse brutale pour « rattraper le retard ».

Le syndicat a continué à porter le retrait du NRP et de la loi de transformation de la fonction publique.

Dans ce contexte, la CGT Finances Publiques s'est inscrite dans la journée de grève et de manifestations interprofessionnelle du 17 septembre 2020.

Mais la crise sanitaire, le re-confinement, même s'il a été plus léger qu'en mars, n'ont pas permis d'impulser des mobilisations à la DGFiP, à l'image du reste du monde du travail.

Dès décembre, le syndicat a appelé et s'est inscrit dans les mobilisations pour le retrait de la loi de sécurité globale.

En janvier 2021, la mise en œuvre concrète des premières mesures du NRP et les annonces des

suppressions d'emplois ont abouti à quelques mobilisations locales.

Les luttes sous leurs formes classiques ont largement occupé cette première partie de mandat, elles ont été menées différemment et sous le prisme de la crise sanitaire.

Au niveau syndical, cette crise n'a pas impacté uniquement les luttes et l'activité syndicale, mais aussi la vie syndicale.

II. VIE SYNDICALE

La vie syndicale avait déjà fait l'objet de riches débats au conseil national de 2017, car la baisse du nombre de syndiqués et le renouvellement militant étaient déjà des sujets prioritaires. La crise sanitaire a eu pour effet d'accélérer les difficultés déjà pointées. Mais elle a permis aussi une adaptation accélérée de nos méthodes et moyens pour mener notre activité.

A. Impacts de la crise sanitaires sur les collectifs militants et adaptation du militantisme

Les collectifs militants, à l'instar des collectifs de travail, ont souffert dès le premier confinement. La stupéfaction face à cette crise, mais aussi la nature même de nos activités basées essentiellement sur le contact, ont délité dans un premier temps beaucoup de collectifs.

L'activité des sections a dans les premières semaines du confinement reposé sur un ou deux camarades uniquement, et la situation semble-t-il perdure pour certaines sections.

Au niveau national, le BN a mis en place les moyens afin que le collectif puisse tenir et que toute l'activité repose bien sur l'équipe. De la même manière, la CEN s'est réunie de manière très régulière en audioconférence et a joué son rôle de direction nationale.

Durant toute cette période de nouveaux mots sont arrivés dans le vocabulaire commun : présentiel, visioconférence, webinaire, audioconférence, etc.

C'est avec tous ces nouveaux moyens de communication que le collectif national a réussi à fonctionner collectivement sans avoir connu de « temps mort ».

Face à l'isolement de camarades, de sections, la CEN a pris l'initiative en novembre de proposer une journée de visioconférence à toutes les sections pour aborder ces difficultés, et surtout de tenter d'y remédier et de connaître les besoins et moyens nécessaires dans la période.

La CEN a donc validé plusieurs abonnements à ZOOM afin de le mettre à disposition des sections. Tous les jours des cessions ont donc été ouvertes pour les sections et les collectifs régionaux.

Cela a permis de recréer du collectif et de réimpliquer des militants qui étaient en retrait.

Ces nouveaux outils permettent également d'organiser des réunions de façon plus fréquente par l'économie en termes de frais mais aussi en termes de temps d'organisation. Ils seront un complément utile aux réunions traditionnelles.

De manière générale, cette crise doit nous questionner sur nos méthodes et leur adaptation à un monde de plus en plus numérique. La nouvelle génération, mais pas seulement, y est très sensible.

B. Syndiqués et syndicalisation

Cette année de crise sanitaire, en raison de l'absence des collègues dans les services ou des difficultés, voire parfois de l'impossibilité pour les militants d'aller à leur contact, mais aussi de la suppression des CAP, a mis en évidence une baisse significative des rentrées de cotisations et des nouvelles adhésions.

Seules les sections qui avaient impulsé une campagne de PAC ont rencontré moins de difficultés.

La principale ressource est constituée par les cotisations et ce sont bien les moyens du syndicat pour mener une activité à la hauteur des enjeux qui sont en péril.

Au-delà des moyens, la force essentielle d'un syndicat ce sont ses syndiqués et leur implication. Le conseil

national aura donc le défi de trouver des pistes permettant de convaincre les syndiqués et les agents de l'intérêt de s'y investir, d'adhérer au syndicat et de convaincre que le syndicat est utile et vital pour les agents, malgré les attaques sur les droits et garanties et la suppression de certaines CAP.

Le syndicat aura aussi à charge de ne laisser aucun agent au bord du chemin avec le développement de nouvelles méthodes de travail à distance, et donc de repenser une activité syndicale à destination de toutes et tous.

C. La vie de la CEN

La CEN, élue au congrès, s'est réunie très régulièrement depuis juin 2019. Une camarade a démissionné depuis le congrès pour des raisons personnelles, la CEN est donc composée de 49 membres. Les réunions de la CEN connaissent un très bon taux participation de ses membres, environ 90 %.

Même pendant la crise sanitaire, elle est parvenue à maintenir un fonctionnement normal, voire même plus intense, s'adaptant ainsi à cette crise et débattant du rôle du syndicat dans ce cadre. Ainsi toutes les revendications portées en lien avec cette crise ont été construites collectivement et en lien avec les sections.

La CEN s'attache à appliquer le mandat qui lui a été confié au congrès, en lien avec les orientations du syndicat.

La vie syndicale du collectif CEN est de qualité et permet le débat dans le respect de chacun et chacune. Cette qualité de vie syndicale permet à la CEN d'être constructive et concentrée sur le travail revendicatif à mener.

Mobilisations

DATES	JOURNÉES DE MOBILISATION	ACTIONS, ÉVÈNEMENTS *Précisions : des actions se sont prolongées pour nombre d'entres elles sur l'ensemble de la période de mobilisation*
3 juin 2019 **7 juin 2019**		Congrès CGT Finances Publiques
		Rassemblements et envahissements CTL et devant des sites menacés, banderoles et affiches sur les immeubles. Relais des actions via Info Action CGT FIP, rubrique « en direct des sections » du site national, Facebook.
27 juin 2019	Appel à la grève de l'intersyndicale FIP. Périmètre Fonction Publique. 30 à 40 % de grévistes (comptage tronqué de l'Administration).	AG : reconduction envisagée pour septembre.
Juillet 2019		Logo et affiches « même plus l'impôt sur les os ». Infos luttes intersyndical. Action en direction des élus et des médias, présence sur le tours de France, grève du zèle sur les remontées comptables, interpellations du DG et de ministres lors de leurs visites. Poursuite des précédents types d'actions.
16 septembre 2019	Appel à la grève de l'intersyndicale FIP. Périmètre DGFIP. 30% de grévistes.	AG : le 12, 19, 35, 56, 64 et 69 reconduisent la grève.
		Mot d'ordre de l'info lutte intersyndical : « rejoignons les départements en reconduction ». AG le 23 septembre dans certains départements. Marches citoyennes, RDV auprès de maires, délibérations de conseils locaux, actions lors des assises des petites villes, courriers aux préfets, réunions publiques, marches citoyennes, votations, blocages de sites entre 7 h et 9h. Grèves tournantes par site et grèves ponctuelles. Occupation du centre d'encaissement de Lille sur quelques jours. Les reconductions sont levées.

DATES	JOURNÉES DE MOBILISATION	ACTIONS, ÉVÈNEMENTS *Précisions : des actions se sont prolongées pour nombre d'entres elles sur l'ensemble de la période de mobilisation*
14 novembre 2019	Appel de l'intersyndicale FIP à la grève avec manifestation nationale à Paris (Nation-Bercy) avec présence de Philippe Martinez. Périmètre DGFIP 22% de grévistes 2 000 manifestants	
19 au 21 nov 2019		Tenue d'un stand intersyndical FIP au salon des maires et collectivités (distribution d'un livret).
05 décembre 2019	Appel à la grève de l'intersyndicale FIP sans CFDT pour la journée interprofessionnelle contre la réforme des retraites. 40% de grévistes.	
		Quelques rares AG décident la reconduction sur quelques jours et sur quelques sites. Le 38 reconduit la grève jusqu'au 31 janvier.
10 décembre 2019	Appel CGT FIP aux « AG partout pour reconduire la grève » et pour participer à la journée interprofessionnelle contre la réforme des retraites.	
17 décembre 2019	Appel à la grève CGT FIP pour la journée interprofessionnelle contre la réforme des retraites. 15% de grévistes.	
28 décembre 2019	Appel CGT FIP à participer à la manifestation interprofessionnelle contre la réforme des retraites.	
14 et 16 janvier 2020	Appel le 14 à la grève CGT FIP et AG pour décider sa reconduction dans la perspective du 16.	
		Quelques rares AG reconduisent sur quelques jours. Le 38 poursuit la reconduction jusqu'au 31 janvier.
22 et 23 janvier 2020	Appel CGT FIP à des AG pour décider des actions de convergences interprofessionnelles contre la réforme des retraites et dans la perspective d'une grève nationale le 24 janvier.	
24 janvier 2020	Appel à la grève CGT FIP dans le cadre de la journée interprofessionnelle contre la réforme des retraites. Taux de gréviste très faible	Dépôt d'outils de travail devant Bercy et devant des lieux emblématiques.

DATES	JOURNÉES DE MOBILISATION	ACTIONS, ÉVÈNEMENTS *Précisions : des actions se sont prolongées pour nombre d'entres elles sur l'ensemble de la période de mobilisation*
29 janvier 2020	Appel CGT FIP à multiplier les initiatives sur la semaine, aux AG pour décider de reconduire la grève.	
6 et 20 février 2020	Appel CGT FIP à la grève pour aller manifester dans le cadre de l'appel interprofessionnel contre la réforme des retraites, et pour décider des suites.	
8 mars 2020	Relais des appels à la mobilisation et manifestations lors de la journée pour les droits des femmes.	
Mars 2020	Premier confinement, la crise sanitaire vient bousculer tous les agendas.	Levée du préavis de grève CGT FIP d'avril à mi-mai. Le recensement en cas d'appel à la grève n'est plus fiable voire devient impossible.
31 mars 2020	Dernière journée de grève et manifestations contre la réforme des retraites.	
14 juillet 2020	Manifestation unitaire pour la défense des soignants et du service public.	
17 septembre 2020	Mobilisation par la grève et les actions locales pour la défense du service public.	
9 décembre 2020	Appel CGT FIP à la grève le jour du CTR budget et suppressions d'emplois pour des actions locales. Relais des appels à manifestations contre les violences policières et la Loi Sécurité Globale.	
		Peu d'actions locales.
4 février 2021	Appel CGT et Solidaires FiP à la grève dans le cadre de la journée de convergence interprofessionnelle.	

☛ ***NOTA :***

Le congrès CGT FIP de juin 2019 a donné la priorité à la construction de la lutte pour gagner le retrait de la réforme du Nouveau Réseau de Proximité (NRP- Ex-géographie revisitée), associée à un boycott des réunions visant à associer les syndicats à sa mise en place.

Le mot d'ordre de retrait du NRP et des réformes attenantes a été constant.

L'appel aux AG a été quasi systématique lors des appels à la mobilisation, en premier lieu lors des appels nationaux à la grève, avec le mot d'ordre de « débattre et voter sur la reconduction », ou « pour reconduire la grève » ou « pour rejoindre les sections en reconduction », la formulation précise correspondant au contexte.

Un préavis de grève a couru sur toute la période jusqu'à aujourd'hui, excepté de avril à mi-mai 2020 (conséquence du confinement).

Rappelons que l'administration tenta de mettre en place un comptage dégradé du nombre de grévistes dès juin 2019, méthode abandonnée suite à nos montées au créneau sur ce sujet.

Durant toute cette période, les équipes militantes, avec les agents, ont multiplié les actions, parfois nouvelles au sein de notre secteur professionnel : marches citoyennes, occupations, décorations de sites, etc

Par sa dimension sociale, nous avons très souvent fait un choix volontariste d'appel à la grève contre la réforme des retraites.

Durant la période de la crise sanitaire et du travail confiné, les résultats des participations aux appels à la grève ont été quasi impossibles à fiabiliser, voire à obtenir.

La CGT Finances Publiques a relayé des appels à manifestations contre les violences policières et la Loi Sécurtié Globale.

ORGA/POLFI

FNI (NOMBRE DE SYNDIQUÉ.E.S) DEPUIS 2018

Présentation des FNI reversés pour les actifs et les retraités, réalisée suivant les reversements des sections validés par le bureau national et portés au Cogétise (outil de reversements aux structures CGT).

ANNÉE	ACTIF	RETRAITÉS	TOTAL
2018	8676	1056	9732
2019	8291	1232	9523
2020	5565	871	6436

chiffres au 15/01/2021

Au titre de l'année 2020, les chiffres seront très certainement supérieurs au moment du conseil national, mais l'inquiétude est réelle au regard d'une année particulièrement compliquée marquée par la covid et ses multiples conséquences.

Depuis 2012 (11686 adhérents au total), la baisse est constante au niveau national mais le ratio année par année permet de relever que depuis 2018 (et hors 2020) nous avons perdu 235 adhérents en 2018 par rapport à 2017 et 209 en 2019 par rapport à 2018.

Or, et hormis 2015 ou nous avions perdu 544 cotisations (affaire LE PAON ?), nous perdions en moyenne de 300 à 350 cotisations chaque année.

On constate donc que si la baisse continue, elle semble ralentie sur les dernières années, et rapportée à la diminution des effectifs à la DGFIP sur la même période, elle est à analyser en conséquence.

ADHESIONS & DEMISSIONS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Adhésions	388	480	444	495	696	861	875
Démissions	7	30	56	1661	363	417	271

Du fait d'un Cogitiel sous-exploité, on ne peut pas ou difficilement obtenir une juste analyse de nos adhésions et démissions.

a) Adhésions

Ce sont celles effectivement portées au Cogitiel par la section. Elles sont à prendre cependant avec précaution car il est constaté assez régulièrement que, si les bulletins sont traduits par une création Cogitiel, le règlement de la cotisation correspondante n'est pas systématiquement assuré.

La règle qu'il serait souhaitable de respecter consiste à ne créer la fiche du nouvel adhérent au Cogitiel que lorsque le règlement de la cotisation l'accompagne.

En clair : adhésion sans règlement = pas d'adhésion !

b) Démissions

Le syndicat a mis en place en 2014 une nomenclature spécifique afin de permettre à l'ORGA de déterminer facilement et rapidement au plan national comme sur une section donnée et une période donnée le nombre de démission et la raison de la démission :

- DEM DECL lorsque l'adhérent du syndicat signale qu'il ne souhaite plus l'être ;
- DEM CONST lorsque la section constate que l'adhérent ne règle plus aucune cotisation depuis au moins 2 ans et qu'il ne répond à aucun message du syndicat ;
- DEM RET lorsqu'un adhérent souhaite quitter le syndicat lors de son passage à la retraite.

Respectée et appliquée, cette nomenclature permettrait un rapprochement plus pertinent avec les adhésions et en faciliterait l'analyse en pointant plus facilement les causes des démissions.

Aujourd'hui l'application de cette nomenclature est totalement inégale sur le territoire et si certaines sections qui l'appliquent peuvent en tirer des enseignements, ce n'est pas possible actuellement au plan national.

Pour autant le travail réalisé par l'ensemble des camarades a été déterminant dans la période et c'est l'une des forces de notre syndicat, qui réside dans sa composition militante tant en nombre qu'en qualité.

Il nous faut bien évidemment veiller à protéger et renforcer notre corps militant en accueillant de plus en

plus de nouveaux syndicqué-e-s et leur offrir très vite après l'adhésion la possibilité de s'investir suivant les disponibilités et les appétences de chacune et chacun.

S'agissant de la partie financière, sœur jumelle de l'orga, il va de soi que l'une entraînant l'autre, les conséquences financières sont nombreuses et importantes.

Au-delà de notre propre indépendance financière, garante de notre activité quotidienne, nous participons dans le cadre de notre confédération à irriguer l'ensemble des structures de la CGT.

POLITIQUE FINANCIÈRE :

Depuis le dernier Congrès de Bois-en-Ré de mai 2019 la situation financière du syndicat ne cesse de se dégrader. Le résultat comptable de 2019 est de -138 741 €. C'est la 5ème année consécutive que nous sommes en déficit.

Plusieurs raisons à cette situation malgré une maîtrise de nos charges :

- Baisse importante de syndiqués, départ en retraite de nombreux syndiqués. Un travail avec l'UFR a été entrepris pour améliorer la continuité syndicale en conservant nos syndiqués sur le départ mais aussi en proposant l'adhésion à de nouveaux retraités. Le travail entrepris tarde à porter ses fruits. La syndicalisation actifs et retraités doit être une de nos priorités jusqu'au prochain congrès.

- L'incapacité pour notre syndicat à dégager des réserves pour le financement de nos échéances démocratiques et notre vie syndicale.

- Le retard dans les reversements des cotisations : si l'on avait pu constater une forte améliorations en 2017, 2018 et dans une moindre mesure en 2019, l'année 2020 est catastrophique ; impactée par la crise sanitaire elle a mis en avant nos difficultés à prendre en compte la politique financière, notamment la collecte des cotisations dans les sections.

Les cotisations représentent 90 % des ressources de notre syndicat, la baisse du nombre de syndiqués entraîne inévitablement une baisse des produits qui complique les choix à prendre pour développer notre activité et la vie syndicale.

Nous devons travailler à améliorer le recouvrement des cotisations. Un travail est entrepris sur ce sujet en collaboration avec la CFC. Des propositions comme la généralisation des prélèvements ou des virements mensuels pourraient être envisagées. L'amélioration des tableurs peut être une aide à la collecte et au suivi des reversements des cotisations.

La commission politique financière "mutualisation" n'a pas encore été mise en place car l'actualité revendicative et la crise sanitaire ont occupé l'ensemble des forces du bureau national. Elle devra être relancée dans les meilleurs délais pour faire des propositions concrètes à la commission exécutive nationale sur :

- La réserve des sections ;

- La recherche de nouvelles sources de financement ;

- Le financement de nos instances.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier du syndicat, l'ensemble des biens (5 appartements) sont actuellement loués.

En conclusion, si la situation du syndicat n'est pas catastrophique, elle est néanmoins alarmante. Piocher dans les réserves d'année en année n'est pas une solution. Certes le syndicat peut encore se le permettre, mais les réserves ne sont pas infinies. Il conviendra donc de prendre des mesures d'économie, de partage, mettre en œuvre un plan d'action de syndicalisation pour redresser la situation sans pour cela impacter notre activité revendicative. La tâche est ardue mais avec le concours de touTEs nous franchirons cet obstacle.

DROITS SYNDICAUX

Notre document d'orientation adopté lors de notre dernier congrès de Bois-en-Ré pointait la baisse drastique de nos droits suite :

- Aux élections de 2014 et 2018,
- À la volonté de professionnalisation du syndicalisme au travers de la mise en place de l'assimilé permanent,
- À la disparition programmée du paritarisme,
- À la perte des droits dits « dérogatoires » ;

et de fait la nécessité pour la nouvelle mandature de combattre et d'anticiper.

LE COMBAT

Outre le fait qu'il est permanent, il est également collectif puisqu'il s'appuie sur l'ensemble des structures de la CGT et bien évidemment la Fédération des Finances en tant que 1ère interlocutrice du ministère.

C'est en effet notre ministère qui détermine le volume de droits revenant à chaque fédération avant répartition entre les syndicats qui les composent.

Ces droits étaient constitués de droits dits « décret » car déterminés suivant des critères précis tels que le nombre d'agents, les résultats électoraux … et de droits dits « dérogatoires » basés sur des pratiques et des modalités de calcul anciens.

ANNÉE	DROITS en ETP		Mesures transitoires ministérielles	Soit au total
	Dits "décret"	Dérogatoires		
2019	154,19	40,06	0	194,25
2020	154,19	20,03	11	185,22
2021	154,19	0	11	165,19
2022	154,19	0	0	154,19

ETP = Equivalent Temps Plein ; 1 ETP = 460 1/2 journées

La disparition des droits dérogatoires au 1er janvier 2021 ayant des conséquences néfastes sur l'ensemble des organisations syndicales, en réponse au combat mené conjointement par notre Fédé et notre syndicat dans les réunions avec le ministère, celui-ci dans sa grande bonté, a mis en place des mesures transitoires visant à neutraliser :

- Des ETP correspondant à des emplois détachés à temps plein (11 pour la CGT),
- Des ETP correspondant à des emplois détachés à temps plein partant à la retraite en 2020, 2021 et jusqu'au 30/62021.

Autant dire qu'en 2022, ce sera la totale !

Au regard de la situation sanitaire, sociale, professionnelle et donc syndicale de l'année 2020, il est apparu qu'un grand nombre de droits syndicaux n'ont pas pu être utilisés. Notre syndicat a donc officiellement sollicité auprès du DG le report sur 2021 de tout ou partie des droits 2020 non utilisés.

Notons qu'en réponse il ne s'est pas opposé à ce principe de report, tout en indiquant qu'il ferait en fonction de ce que préconiserait le ministère.

Dans le même temps nous avons sollicité la Fédé afin qu'elle intervienne dans le même sens auprès du ministère, ce qui a été fait mais sans résultat à la présente rédaction.

Suite à décision de CEN, l'UFSE à également été sollicitée afin qu'elle porte à son niveau d'intervention notre revendication.

Lors d'une réunion interfédé et confédération à laquelle nous participions, il a été acté que Philippe Martinez serait également sollicité pour intervenir auprès du gouvernement sur cette question.

Tous les combats ne se mènent pas dans la rue !

INFO DERNIÈRE :

Depuis la rédaction de cette fiche nous avons appris que le report était accordé pour 2021 mais sans plus de précision : combien ? comment ? ...

L'ANTICIPATION À L'INTERPRO

Malgré la baisse de droits, conformément à notre orientation validée en congrès et comme nous l'avons toujours fait, nous avons tenu à apporter notre contribution à la vie de toutes les structures CGT, que ce soit locales (UD, UL), régionales (comités) ou nationale (maison confédérale).

Bien évidemment, cette contribution en termes de droits syndicaux est à la baisse et nous a amenés à prendre des positions difficiles et délicates, n'étant pas sans conséquences.

En effet, au-delà de la contrainte fédérale (11 % de l'enveloppe pour l'interpro et les droits confédéralisés), les demandes déposées par les camarades via leurs UD sont classées par la confédération suivant les mandats concernés sur 3 plans :

- Prioritaires (secrétaires généraux d'UD par ex) ;
- Structurants (mandat polfi ou formation syndicale en UD par ex) ;
- Autres (qui n'entrent ni dans les 1ers ni dans les seconds).

Ces derniers ne sont pas bénins et contribuent utilement à la vie des structures. Pour autant, la baisse de nos droits ne nous permet plus de satisfaire ces demandes. Elles ne l'étaient jamais complètement par le passé, ne l'ont été qu'à hauteur de 50 % pour 2020 suite à décision de notre CEN et ne le sont plus à compter de 2021 suivant cette décision de CEN.

Années	Droits attribués en ETP	
	Sections	Interpro
2018	103,86	11,46
2019	95,65	9,87
2020	81,17	9,31
2021	78,26	8,13

L'anticipation sections

Depuis les premières baisses de droits (suite aux élections de 2014), la CEN a mis en place via le BN un réseau de communication passant par un tableur informatique permettant de suivre l'utilisation et la consommation des droits de la section (qui, quand, pourquoi ?) pour la section elle-même et en lien avec d'éventuelles demandes de complément.

Ce tableur, s'il n'est pas servi par l'ensemble des sections, est quand même de plus en plus souvent et régulièrement utilisé, ce qui démontre une réelle et nouvelle prise en charge du suivi des droits syndicaux par les sections.

La baisse des droits doit nous amener au niveau national (BN/CEN) comme au niveau local à s'assurer très régulièrement (à chaque CE) de la réalité des droits utilisés afin que d'une part nos sections puissent solliciter efficacement des droits supplémentaires et d'autre part éviter d'en rendre à l'administration.

Si ce point se fait nationalement à chaque CEN, il appartient aux élus en charge de suivi d'un territoire de s'assurer que les sections acquièrent la même régularité.

Enfin, tableurs et points réguliers en CE doivent faciliter le suivi et l'optimisation des droits syndicaux à tous les niveaux.

Ces droits syndicaux sont à la CGT et doivent permettre à tous ses membres de participer activement et utilement à la vie militante pour le bien de toutes et tous.

35
Centre des FINANCES PUBLIQUES
Sab
HALL D'EXPOSITIO
02 99 68 31

73
Centre des FINANCES PUBLIQUES

62

83
RETRAITES
ETRAIT DE LA REFORME

64
FINANCES PUBLIQUES
Direction départementale

ENFIP Clermont

SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS
+ FERMETURE
DES ACCUEI
=MORT DU
ERVICE PUBL
94

43

13
MISSION
STATUT
EMPLOI
SALAIRE
FONCTIONNAIRES EN LUTTE

67
NON
À LA RETRAITE À POINTS
AU PLAN DARMANIN

24
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FINANCES PUBLIQUES
DORDOGNE EN LUTTE

44
SUPPRESSIONS DE
SERVICE PUBLIC LO
INTERSYNDICALE FINANCES PUBLIQUES 44

03

38